

5.0 crédits

45.0 h

2q

Enseignants:	Dorssemont Filip ; Zune Marc (coordinateur) ; Dufresne Anne (supplée Zune Marc) ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Quelques théories explicatives des systèmes de relations professionnelles.</p> <p>Interrelations entre droit étatique et droit conventionnel.</p> <p>Autonomie des interlocuteurs sociaux et intervention de l'Etat.</p> <p>Structures, idéologies et stratégies des organisations d'employeurs et de travailleurs, options politiques de ces organisations et systèmes de reconnaissance de leur représentativité.</p> <p>Degrés d'institutionnalisation et de représentation tant dans les Etats de l'Union européenne qu'au niveau de l'Union européenne.</p> <p>Les champs, l'articulation et les effets de la négociation collective.</p> <p>Les acteurs, les arènes, les modes d'action et les types de formalisation des effets de la négociation collective.</p> <p>Analyse comparée des conflits collectifs du travail : typologies et modes de règlement</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Initier l'étudiant(e) aux cadres théoriques explicatifs de systèmes de relations professionnelles.</p> <p>Aider à la compréhension de l'articulation de différents systèmes " typiques " de relations professionnelles qui se sont développés en Europe.</p> <p>Procéder à une analyse comparée des spécificités et différences majeures de ces systèmes.</p> <p>Procéder à une recherche des variables explicatives de ces spécificités et différences</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Méthodes d'enseignement :	<p>La première partie du cours est organisée sous forme d'exposés et de témoignages de praticiens.</p> <p>La deuxième partie du cours repose sur un travail de lecture à préparer et à présenter par groupes d'étudiants, sous forme de synthèses, de critiques et de débats. Il demande une participation active des étudiants.</p>
Autres infos :	Cet enseignement sera dispensé en horaire décalé du soir et/ou du samedi matin.
Cycle et année d'étude :	<p>> Master [60] en sciences du travail (horaire décalé)</p> <p>> Master [120] en sciences du travail (horaire décalé)</p> <p>> Master [120] en gestion des ressources humaines</p> <p>> Master [120] en communication multilingue</p>
Faculté ou entité en charge:	TRAV